

# Économie, sociologie et

ALAIN BEITONE  
EMMANUEL BUISSON-FENET  
CHRISTOPHE RODRIGUES

# histoire du monde contem- porain

DUNOD

Mise en page : Belle Page

Suivi éditorial : Anne-Sophie Bourg, Guillaume Clapeau et Yaël Bourcet

Couverture : Nicolas Wiel

Fabrication : Anne Pachiaudi

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2022

Dunod Éditeur, 11 rue Paul Bert, 92240 Malakoff

978-2-10-083558-4

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

# Table des matières

<b>PARTIE 1 : Les fondements de l'économie et de la sociologie</b>	<b>1</b>
Chapitre 1 : Les fondements de l'économie	3
Section I. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie <i>Camille Abeille-Becker</i>	3
Section II. La monnaie et le financement de l'économie <i>Christophe Rodrigues</i>	21
Section III. Les grands courants de l'analyse économique depuis le XVI <sup>e</sup> siècle <i>Christophe Rodrigues</i>	35
Chapitre 2 : Le comportement des agents et le fonctionnement du marché	59
Section I. L'équilibre micro-économique du producteur et du consommateur <i>Nancy Fabre</i>	59
Section II. L'offre, la demande et l'équilibre du producteur et du consommateur en concurrence parfaite <i>Marion Navarro</i>	82
Section III. Les défaillances de marché <i>Marion Navarro</i>	96
Chapitre 3 : Les fondements de la sociologie	109
Section I. Les grands courants de la pensée sociologique depuis le XIX <sup>e</sup> siècle <i>Emmanuel Buisson-Fenet</i>	109
Section II. La pluralité des méthodes sociologiques <i>Emmanuel Buisson-Fenet</i>	128

<b>Partie 2 : Croissance et développement du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours</b>	143
Chapitre 4 : Croissance et développement depuis le XIX <sup>e</sup>	145
Section I. La croissance économique <i>Camille Abeille-Becker</i>	145
Section II. Inégalités et stratégies de développement <i>Lionel Lorrain</i>	173
Section III. La soutenabilité de la croissance et du développement <i>Lionel Lorrain</i>	202
Chapitre 5 : Les transformations des structures économiques, sociales et démographiques depuis le XIX <sup>e</sup> siècle	221
Section I. Les transformations des structures économiques et financières <i>Camille Abeille-Becker</i>	221
Section II. Mobilité sociale et transformations des structures sociales <i>Thomas Morin</i>	245
Section III. Transformations démographiques et évolution des modes de vie <i>Tanguy Cornu</i>	267
Chapitre 6 : Entreprise et organisations	287
Section I. Les transformations de l'entreprise et de sa gouvernance depuis le XIX <sup>e</sup> siècle <i>Thomas Morin</i>	287
Section II. Concurrence imparfaite et stratégies des firmes <i>Nancy Fabre</i>	316
Section III. Éléments de sociologie du travail et des organisations <i>Tanguy Cornu</i>	331
<b>PARTIE 3 : La mondialisation économique et financière</b>	351
Chapitre 7 : La dynamique de la mondialisation économique	353
Section I. L'ouverture des économies depuis le XIX <sup>e</sup> siècle : évolution et acteurs <i>Mickael Joubert</i>	353
Section II. L'analyse économique des échanges internationaux et de la production internationale <i>Mickael Joubert</i>	370
Section III. Régionalisation, gouvernance et régulation internationales <i>Mickael Joubert</i>	394

Chapitre 8 : La dynamique de la mondialisation financière	407
Section I. Balance des paiements, cours de change et systèmes de changes	407
<i>Daniel Fleutot</i>	
Section II. L'évolution du système monétaire international depuis le XIX <sup>e</sup> siècle	431
<i>Thomas Morin</i>	
Section III. Constitution et fonctionnement du marché mondial des capitaux	447
<i>Mickael Joubert</i>	
Chapitre 9 : L'intégration européenne	467
Section I. La dynamique de la construction européenne	467
<i>Thomas Morin</i>	
Section II. L'Europe économique et monétaire	489
<i>Tanguy Cornu</i>	
Section III. L'Europe sociale	511
<i>Daniel Fleutot</i>	
<b>PARTIE 4 : Déséquilibre, régulation et action publique</b>	525
Chapitre 10 : Les déséquilibres macroéconomiques et financiers	527
Section I. L'inflation et le chômage	527
<i>Daniel Fleutot</i>	
Section II. L'équilibre macroéconomique : IS-LM, IS-LM-BP et OG-DG	562
<i>Nancy Fabre et Emmanuel Buisson-Fenet</i>	
Chapitre 11 : L'intervention économique des pouvoirs publics	589
Section I. Fluctuations économiques et politiques de régulation des cycles	589
<i>Christophe Rodrigues</i>	
Section II. Politiques structurelles et interventions de l'État face aux défaillances de marché	629
<i>Emmanuel Buisson-Fenet</i>	
Section III. Les contraintes auxquelles se heurtent les politiques économiques	659
<i>Christophe Rodrigues</i>	
Chapitre 12 : Les politiques sociales	689
Section I. Justice sociale et légitimation de l'intervention publique	689
<i>Lionel Lorrain</i>	
Section II. Les politiques de lutte contre les inégalités	705
<i>Marion Navarro</i>	
Section III. État-providence et protection sociale	721
<i>Lionel Lorrain</i>	

# Les auteurs

**Camille Abeille-Becker**, agrégée de Sciences économiques et sociales, professeure en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Janson de Sailly, Paris.

**Emmanuel Buisson-Fenet**, agrégé de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire de Lettres et sciences sociales (B/L) et en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée du Parc, Lyon.

**Tanguy Cornu**, agrégé de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Ampère, Lyon.

**Nancy Fabre**, agrégée de Sciences économiques et sociales, professeure en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Dumont d'Urville, Toulon.

**Daniel Fleutot**, agrégé de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Charles de Gaulle, Caen.

**Mickaël Joubert**, agrégée de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Dominique Villars, Gap.

**Lionel Lorrain**, agrégée de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Gerville Réache, Basse-Terre (Guadeloupe).

**Thomas Morin**, agrégé d'histoire, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée Michelet, Vanves.

**Marion Navarro**, agrégée de Sciences économiques et sociales, professeure en classe préparatoire de Lettres et sciences sociales (B/L) et en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée du Parc, Lyon.

**Christophe Rodrigues**, agrégé de Sciences économiques et sociales, professeur en classe préparatoire économique et commerciale (ECG), lycée militaire, Aix-en-Provence.

*Les auteurs s'associent pour saluer la mémoire de notre collègue de travail et ami Alain Beitone. Il a œuvré, sa vie durant, à faire la promotion des sciences sociales auprès du public le plus large. Infatigable lecteur et contributeur, il a formé à l'économie et à la sociologie des générations d'étudiant.e.s au lycée, à l'université, en classe préparatoire et à la préparation aux concours de l'enseignement. Alain était convaincu que les sciences sociales sont un formidable instrument d'émancipation et de compréhension de notre monde. Ce manuel lui est dédié.*

« C'est en allant vers la mer que le fleuve  
reste fidèle à sa source. »

Jean Jaurès

PARTIE 1

# Les fondements de l'économie et de la sociologie



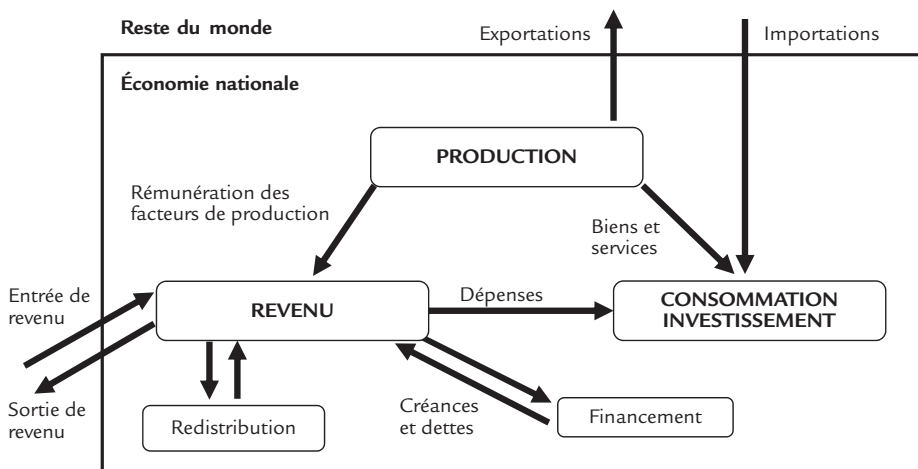


# Les fondements de l'économie

## Section I. Les acteurs et les grandes fonctions de l'économie

On peut concevoir l'économie comme un ensemble d'acteurs (qui sont généralement regroupés en catégories : ménages, entreprises, administrations publiques, etc.) et un ensemble de relations entre ces acteurs qui correspondent à des flux (production, revenu, épargne, consommation, placements, etc.) et que l'on peut représenter à l'aide d'un **circuit économique**.

Document 1.1 – Le circuit économique



On voit apparaître sur ce schéma trois éléments principaux qui prennent place au sein de l'économie nationale : la production, la consommation/l'investissement et le revenu.

La production permet la création de biens et services, qui sont utilisés comme consommation ou investissement, et génère des revenus distribués aux agents économiques, revenus dépensés pour l'achat de biens et services. Dans cette perspective, une économie est donc caractérisée par des flux physiques (de biens et services), des flux monétaires (le paiement des biens et services) et des flux financiers entre différents acteurs. À cette représentation simplifiée s'ajoute les relations de l'économie nationale avec le reste du monde (en flux de biens et services – exportations et importations – ou en flux de revenus puisque les agents économiques peuvent recevoir des revenus de l'étranger ou en envoyer) et les modifications du revenu issu de la production, grâce au système financier (qui permet aux agents d'emprunter ou de prêter) et à la redistribution décidée par l'État. Tous ces éléments vont donc être analysés et expliqués dans cette section, en partant des trois « pôles » de ce circuit (production, consommation/investissement, revenu).

## 1. La production : définitions et mesure

### 1. a. *Qui produit quoi ?*

Selon l'Insee, la **production** désigne « *l'activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources en main-d'œuvre, capital et biens et services pour fabriquer des biens ou fournir des services, et résultat de cette activité. Les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain ne font pas partie de la production* ». La production désigne donc à la fois le processus productif, soit la manière dont on produit, et la quantité effectivement mise à disposition par les producteurs dans une économie, que l'on peut qualifier d'*output*.

En **comptabilité nationale**, depuis 1995, on distingue la production marchande et non marchande. La production marchande est réalisée par les entreprises et désigne la production écoulee ou destinée à être écoulee sur les marchés. Les produits doivent être vendus à un prix économiquement significatif (c'est-à-dire un prix couvrant plus de 50 % des coûts de production). Elle représente environ 80 % de la production. Il faut noter que les entreprises regroupent les **entrepreneurs individuels** (les EI, sans salarié), les **sociétés non financières** (les SNF, en charge de la production de biens et services marchands financiers) et les sociétés financières (les SF, comme les banques ou les sociétés d'assurance, qui produisent des services marchands financiers).

La production non marchande se divise entre la production pour emploi final propre (elle est destinée à l'acteur responsable de la production) et l'autre production non marchande, qui est cédée soit gratuitement, soit à un prix non significatif, et qui est produite soit par les **administrations publiques** (APU), soit par des organisations à but non lucratif (et notamment les **Instituts sans but lucratif au service des ménages** ou ISBLSM). La production de services non marchands (santé, éducation, etc.) a gagné en importance puisqu'elle représentait 8 % de la production en 1950 contre près de 15 % en 2018. Cela reflète à la fois le poids croissant de l'État dans l'activité économique et la hausse de la demande de ces services de la part des consommateurs.

### 1. b. *Le PIB : un instrument imparfait de mesure de la production.*

La production se mesure le plus souvent à l'aide du **Produit intérieur brut** (PIB), agrégat créé par **Simon Kuznets** (1901-1985, « prix Nobel » en 1971) en 1934, et qui correspond à la valeur des biens et services produits par des unités résidentes dans un pays donné une

année donnée, quelle que soit la nationalité du producteur. Cela donne donc un aperçu du flux de richesses créées pendant une certaine période de temps. Dans l'approche par la production, le PIB s'obtient par la somme des **valeurs ajoutées brutes** (VAB) au prix du marché, soit le prix payé par le consommateur final (qui s'obtient donc en ajoutant les impôts sur les produits, comme la TVA, et en enlevant les subventions sur les produits). La VAB se définit comme la production apparente (ou le chiffre d'affaires), à laquelle on retire la valeur des consommations intermédiaires (soit l'ensemble des biens et services qui sont détruits/consommés/transférés lors du processus de production). Cela permet de ne comptabiliser que l'apport réalisé par chaque producteur à la production totale et d'éviter le double compte des consommations intermédiaires (au moment où elles sont produites et au moment où elles sont consommées). En 2020, le PIB en France se monte à 2 302,9 milliards d'euros (contre 2 425,7 milliards d'euros en 2019).

Dans la mesure où sa définition est relativement harmonisée – voir encadré ci-dessous –, le PIB (le plus généralement rapporté au nombre d'habitants) sert d'instrument de comparaison quantitatif entre les pays, et notamment, sert d'approximation pour mesurer leur niveau de développement – même s'il fait l'objet de critiques diverses.

L'Insee calcule également le taux de croissance du PIB, c'est-à-dire son taux de variation entre deux périodes (trimestres, années...). Dans la mesure où le PIB est calculé au prix du marché, son évolution peut venir d'une variation des prix, des quantités produites ou des deux. Pour prendre en compte cela, on distingue le PIB nominal/en valeur/à prix courants (qui donne la valeur de la production en  $t$  au prix de l'année  $t$ ) et le PIB réel/en volume/à prix constants (qui donne la valeur de la production en  $t$  au prix d'une année de référence, par exemple  $t - 5$ ). Dans ce second cas, si le PIB réel évolue d'une période à une autre, cela ne s'explique donc que par une variation du volume de la production, et c'est le taux de croissance de ce PIB qui est vu comme une hausse de la richesse produite dans un pays.

### Le PIB, un indicateur conventionnel

Le **PIB**, comme tout agrégat de la comptabilité nationale, est un indicateur conventionnel : sa valeur dépend de ce que l'on fait entrer dans le champ d'analyse. Dès 1953, l'ONU propose des règles d'harmonisation, afin que les données soient comparables (règles que la France n'adopte qu'en 1976). La dernière grande réforme du Système Européen des Comptes (SEC), qui date de 2010, modifie les conventions de calcul de la production, par deux changements principaux : a) les dépenses de recherche et développement ne sont plus comptées comme des consommations intermédiaires (ce qui les excluait *de facto* du PIB), mais entrent maintenant dans la valeur ajoutée. Cela permet de prendre en compte les activités d'innovation, centrales pour la croissance économique ; b) l'Union Européenne a recommandé la prise en compte de certaines activités illégales (drogue et prostitution), jusque-là exclues du PIB. Si l'Italie et le Royaume-Uni ont intégré ces éléments dès 2014, l'Insee n'a intégré que le trafic de stupéfiants, et seulement depuis 2017. Le contour du PIB est donc déterminé par des conventions qui peuvent varier en fonction des pays.

Le PIB est cependant de plus en plus critiqué, d'abord parce qu'il ne mesure qu'imparfaitement la production et la richesse nationale ; et ensuite car il n'est pas suffisant pour rendre compte de la situation économique d'un pays.

En effet, le PIB est un indicateur quantitatif, qui ne prend pas en compte la qualité de la production, et notamment les **externalités** (voir section III du chapitre 2) engendrées par l'activité productive, qu'elles soient positives (éducation, santé) ou négatives (pollution). Par ailleurs, comme c'est un indicateur fondé sur la production des unités résidentes, il comptabilise la production des firmes multinationales. Or, celle-ci ne bénéficie pas nécessairement à la population locale, notamment dans les pays en développement, dans la mesure où la plupart des salariés de ces entreprises sont des expatriés. C'est pour cela

que les organisations internationales lui préfèrent souvent le **Revenu national brut**, qui correspond au PIB auquel on ajoute les revenus reçus du reste du monde et on retire les revenus versés au reste du monde (voir le document 1.1). Le RNB se fonde sur un critère de nationalité et non de résidence. Il est, à ce titre, perçu comme un meilleur moyen de mesurer la richesse d'un territoire, surtout pour les pays les moins avancés. Le PIB ne permet pas non plus une réelle comparaison entre les pays, car il ne prend pas en compte les écarts de prix et les différences de valeur des monnaies. C'est le rôle du PIB en PPA (parité de pouvoir d'achat) : si les États-Unis ont le PIB le plus élevé au niveau mondial, en PPA, le PIB chinois est supérieur (ce qui prend en compte le fait qu'un agent économique avec l'équivalent de 100 dollars en Chine peut acheter plus de biens qu'avec 100 dollars aux États-Unis). Enfin, le PIB ne mesure pas convenablement la production liée aux activités immatérielles. En effet, les **technologies de l'information et de la communication** (TIC) ont permis l'accès à davantage de services quasi-gratuits pour les consommateurs (comme l'impression de photographies à domicile par exemple, permise par la généralisation de la photographie numérique) : ce sont des activités qui augmentent le bien-être des individus, notamment en leur faisant gagner du temps, mais qui peuvent générer une perte d'activité productive (l'impression était auparavant un service marchand produit et vendu à un prix significatif par les laboratoires photo). Les TIC conduisent donc à « économiser du PIB » : la difficulté à mesurer ces activités productives est un enjeu central dans les débats actuels autour de la **stagnation séculaire**, soit le risque d'enfermement dans une croissance économique faible (voir section I du chapitre 4). Ces limites expliquent les travaux des économistes qui cherchent à améliorer le PIB : on peut prendre l'exemple de la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi qui s'est réunie à partir d'avril 2008 et qui a publié son rapport en septembre 2009. Ils recommandent notamment de se centrer plus sur la répartition de la richesse que sur la production, et de donner plus de place à la production non marchande, qui est source d'externalités positives.

Outre la mesure imparfaite de la production, on peut donc aussi considérer que le PIB ne suffit pas à appréhender la situation économique d'un pays, notamment car il ne dit rien du bien-être (c'est une des mises en garde faite par Kuznets dès les années 1930) ou du niveau de **développement économique**. Ce dernier inclut une dimension qualitative et se rapproche de la notion de progrès économique, défini par **François Perroux** (1903-1987) comme « *la propagation aux moindres coûts humains [...] de la nouveauté au sein d'un réseau d'activités économiques dont le sens [...] devient accessible à tous* » et qui suppose notamment la baisse des inégalités. L'Insee montre ainsi en octobre 2020 l'écart entre le PIB observé et le PIB ressenti (qui dépend de facteurs non monétaires comme le taux de chômage ou un indice de satisfaction compris entre 0 et 10 ; et du niveau des inégalités). Les économistes et les gouvernements ont donc cherché des indicateurs complémentaires, afin de prendre en compte l'ensemble de ces dimensions. Ainsi, **Amartya Sen** (prix Nobel en 1998) a créé en 1990 l'**Indice de développement humain** (IDH), qui a été modifié en 2010 et qui combine trois dimensions : la richesse monétaire (via le RNB/hab.), l'éducation (via les taux de scolarité observé et attendu) et la santé (via l'espérance de vie à la naissance). Cet indicateur est donc multicritère et davantage qualitatif, en prenant notamment en compte l'accès des individus aux systèmes scolaires et de santé. On peut également citer la loi Eva Sas votée en France en avril 2015. Elle oblige le gouvernement à publier annuellement un rapport sur l'évolution de 10 nouveaux indicateurs de richesse et à évaluer les politiques menées en fonction de leurs impacts sur ces indicateurs. Parmi eux, on trouve notamment le taux d'emploi, l'endettement public et privé (non financier), un indice de satisfaction subjectif, un indicateur d'inégalités de revenu ou l'empreinte carbone mesurée par les tonnes de CO<sub>2</sub> émises rapportées au nombre d'habitants (voir section III du chapitre 2 et section III du chapitre 4).

On voit donc que la question de la mesure de la production, et plus largement, de la richesse, est très présente aujourd'hui dans le débat économique et politique. Mais la remise en cause du PIB se heurte toujours à un arbitrage entre l'utilisation d'une multitude d'indicateurs (comme c'est le cas dans la loi Sas) – ce qui rend les comparaisons et l'analyse des évolutions plus compliquées – ou la création d'un nouvel indicateur global (ce qui pose la question de la pondération des différentes dimensions). Par ailleurs, beaucoup d'éléments contribuant au bien-être sont difficilement mesurables, comme les activités non productives (et notamment le bénévolat). Enfin, se pose la question de la légitimité des indicateurs : changer d'indicateur de référence peut être complexe, ce qui explique l'importance que conserve le PIB, malgré ses nombreux défauts.

## 2. Comment sont utilisées les ressources dans l'économie ?

### 2. a. L'équilibre emplois-ressources

La partie précédente s'est donc centrée sur la production, qui d'un point de vue comptable, est considérée comme une ressource. Il s'agit maintenant d'analyser la manière dont sont utilisés ces biens et services produits, ce que permet l'équilibre comptable emplois/ressources.

Les ressources d'une année sont au nombre de trois : la production de l'année au prix du marché (P), les importations (IMP) et les stocks invendus issus de la période précédente (S).

Les emplois correspondent à la manière dont ces ressources vont être utilisées. En comptabilité nationale, il y a 6 emplois : a) les consommations intermédiaires (CI) ; b) la **consommation finale** (CF) ; c) la **formation brute de capital fixe** (FBCF), c'est-à-dire l'achat d'actifs fixes corporels ou incorporels utilisés pendant au moins un an dans le processus de production ce qui correspond à l'investissement ; d) les stocks de fin de période (S') ; e) les objets de valeur (OV) ; et f) les exportations (EXP).

Par l'équilibre entre ressources et emplois, on a donc :

$$P + IMP + S = CI + CF + FBCF + S' + OV + EXP$$

Si on réécrit l'équation en notant VS la variation des stocks entre les deux périodes, on obtient :

$$P - CI + IMP = CF + FBCF + VS + OV + EXP$$

Or, comme défini plus haut, le PIB correspond à la différence entre la valeur de la production et des consommations intermédiaires, on a donc :

$$PIB = CF + FBCF + VS + OV + EXP - IMP$$

C'est ce que l'on appelle l'approche par les dépenses du PIB. On voit qu'elle prend en compte les relations avec le reste du monde, via la présence du solde de la **balance commerciale**, qui est la différence entre les exportations et les importations de biens et services (voir le document 1.1). D'un point de vue comptable donc, plus le déficit de la balance commerciale est important, plus le PIB est faible (mais cela ne suffit pas à analyser les gains ou les pertes engendrés par le commerce international).

Cet équilibre emplois/ressources, exprimé de manière comptable, peut également prendre une dimension plus économique, si on ne raisonne plus seulement en fonction des emplois mais des acteurs qui utilisent les biens et services. En effet, **John Maynard Keynes** (1883-1946) distingue la demande intérieure de la demande extérieure (qui correspond aux exportations nettes, donc au solde de la balance commerciale). La demande intérieure

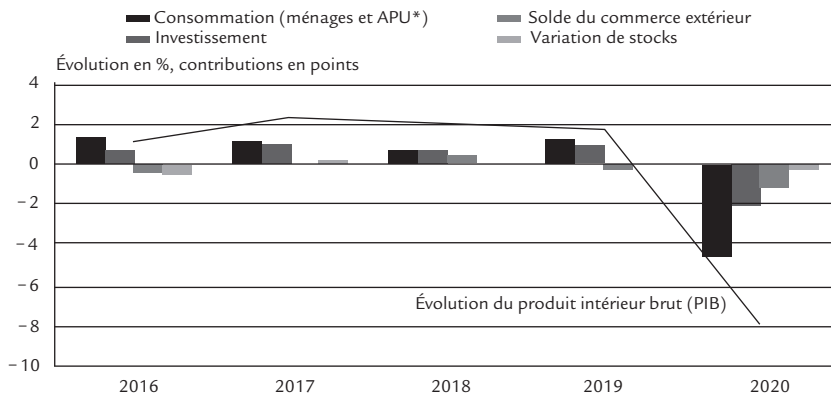
est composée de la demande privée des ménages (qui correspond pour simplifier à leur consommation privée), de la demande privée des entreprises (soit l'investissement privé) et de la demande publique, c'est-à-dire celle qui émane des administrations publiques, à la fois pour leur consommation et leurs investissements.

Dans cette approche, on peut écrire l'équilibre emplois/ressources :

$$\text{PIB} = \text{C} + \text{I} + \text{G} + \text{EXP} - \text{IMP}.$$

Chacun de ces emplois contribue à la croissance du PIB, comme le montre le graphique ci-dessous.

### Document 1.2 – Contribution des agrégats à la croissance du PIB



\* Administrations publiques

Source : INSEE Première, n° 1860, mai 2021.

Si entre 2017 et 2019, la croissance du PIB était en moyenne de 2 % par an, la crise sanitaire a conduit à une variation négative du PIB de 8 % en 2020. Cette baisse s'explique en grande partie par la chute de la consommation : celle-ci contribue pour 4 points de pourcentage à la chute du PIB, elle en explique donc 50 %, alors que l'investissement en explique 25 % (contribution de 2 points de pourcentage).

Il faut noter que cette situation est assez exceptionnelle : depuis 1945, la consommation est la composante la moins volatile du PIB. En effet, entre 1950 et 2019, le taux de croissance des dépenses de consommation a varié entre 0 et 7 %, alors que le taux de croissance de la FBCF a oscillé entre 11 % en 1961 et - 9 % en 2009 sur la même période. En 2009, suite à la crise des *subprimes*, le taux de croissance du PIB était de - 3 %, baisse à laquelle l'investissement privé a contribué à hauteur de 2,5 points de pourcentage. Les fluctuations de l'investissement privé sont donc essentielles pour comprendre les fluctuations du PIB.

#### 2. b. La consommation finale

La **consommation finale** est quantitativement l'emploi le plus important dans l'économie. En effet, en 2020, elle représente 1 801 milliards d'euros (contre 1 863,5 milliards en 2019), soit 78 % du PIB français. La consommation finale a donc un poids important sur le niveau du PIB, même si elle contribue en général moins que d'autres emplois à ses variations. Elle est constituée des dépenses collectives des administrations publiques (199,8 milliards d'euros), qui financent les services non individualisables comme la police

ou la justice, ainsi que de la consommation finale des ménages. Cette dernière a trois composantes : a) les dépenses de consommation des ménages (1 175 milliards d'euros), soit la consommation finale marchande ; b) les dépenses individualisables des APU (377,5 milliards d'euros) et c) les dépenses individualisables des ISBLSM (48,7 milliards d'euros), dont le poids est négligeable.

Comme on le voit, ce sont essentiellement les **ménages**, par leur consommation marchande, qui portent l'évolution de la consommation finale. La consommation est d'ailleurs la fonction des ménages en comptabilité nationale, ménages qui au sens statistique du terme désignent l'ensemble des occupants d'un même logement. Il faut distinguer cette notion de celle de foyer fiscal qui représente l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il faut aussi distinguer ménage et famille (ensemble de personnes unies par des liens de parenté) : un ménage peut comporter zéro, une ou plusieurs familles.

La consommation des ménages est en augmentation depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : entre 1950 et 2019, le volume des dépenses de consommation des ménages a été multiplié par 7. La structure des dépenses de consommation a aussi beaucoup changé : la part des dépenses de consommation réservées à l'alimentation et l'habillement est en baisse (la part consacrée à l'alimentation dans la consommation finale des ménages est passée de 28 % en 1959 à 11 % en 2020), alors que la part consacrée au logement a augmenté, passant de 16,5 % à 24,5 % en 60 ans (le logement inclut les loyers réels des locataires et les loyers dits imputés pour les ménages propriétaires occupant leur logement). Enfin, la consommation de services non marchands a augmenté de plus de 10 points de pourcentage, pour atteindre 23,6 % en 2020.

### Le débat théorique sur les déterminants de la consommation des ménages

En économie, il y a plusieurs déterminants de la consommation marchande des ménages, le plus important d'entre eux étant leur pouvoir d'achat. Celui-ci prend en compte à la fois le niveau de revenu des ménages et le prix des biens et services. Si ce lien entre consommation et revenu est mis en évidence dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par la microéconomie du consommateur, c'est **Keynes** qui en 1936 dans la *Théorie Générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* fait le lien entre ces deux variables au niveau macroéconomique par le biais de la **loi psychologique fondamentale** et montre que les dépenses de consommation sont une fonction croissante du revenu macroéconomique. Cette sensibilité des dépenses de consommation au revenu courant est remise en cause par Milton Friedman (1912-2006), qui développe en 1957 la théorie du revenu permanent fondée sur la volonté de lissage de la consommation des agents économiques : les individus cherchent à conserver le même niveau de consommation tout au long de leur vie et donc cette dernière a tendance à rester stable au cours du temps.

Cependant, les ménages ne consomment qu'une partie de leur revenu, le reste étant épargné. En effet, l'**épargne** des ménages renvoie à la partie du revenu disponible des ménages qui n'est pas utilisée en dépense de consommation finale. Nous pouvons constater que le **taux d'épargne** des ménages a augmenté de façon tendancielle entre 1950 (17 % du revenu disponible brut) et 1975 (22 %). À partir de cette date, il a diminué très fortement pour atteindre son plus bas niveau en 1987 (11 %). Le taux d'épargne a ensuite connu une remontée et oscille entre 1993 et 2019 autour de 15 %. On peut noter que la crise sanitaire a conduit à une hausse très forte du taux d'épargne, qui a atteint plus de 27 % au deuxième trimestre 2020. Si cette épargne est en partie forcée (le confinement a mécaniquement limité les possibilités de consommation des ménages), elle découle aussi d'un comportement de précaution, ce qui rend incertain l'utilisation de cette épargne dans

le futur et donc peut retarder la sortie de crise. Enfin, en comparaison avec d'autres pays développés, la France a un taux d'épargne relativement important (moyenne de 11 % dans la zone euro). Le Royaume-Uni et les États-Unis ont, en revanche, un taux d'épargne très faible (entre 2 % et 6 % ces vingt dernières années pour les ménages américains).

L'épargne peut être gardée sous forme liquide (**thésaurisation**) et peut aussi être placée : on distingue généralement l'épargne financière (placements bancaires, achat de titres financiers) et l'épargne non financière (qui correspond en fait à l'achat de biens immobiliers). Le fonctionnement du **système financier**, et notamment les conditions d'accès au crédit (montants prêtés, coût du crédit qui est déterminé en grande partie par les taux d'intérêt) est important pour analyser l'arbitrage des ménages entre consommation et épargne. Enfin, si les ménages ne sont pas les seuls à épargner (les entreprises et les administrations publiques épargnent également), leur épargne constitue toutefois l'essentiel de l'épargne nationale.

### Du flux au stock : de l'épargne des ménages au patrimoine des ménages

L'épargne est un flux de revenu, qui est donc accumulé chaque année par les agents économiques. Ce flux de richesses permet d'alimenter le stock de richesses, à savoir le **patrimoine** (ensemble des actifs détenus par un agent économique). En 2018 selon l'Insee, le patrimoine brut moyen est de 276 000 euros (en hausse de 2,6 % par rapport à 2015), et 60 % de ce patrimoine est du patrimoine immobilier (il ne représente que 30 % du patrimoine des 1 % les plus riches). Les 10 % les moins riches ont un patrimoine inférieur à 3 800 euros, alors que les 10 % les plus riches ont un patrimoine brut supérieur à 607 700 euros et détiennent 46 % de ce patrimoine (pour le dernier centile, les données sont 1,94 million d'euros et 16 %).

## 2. c. L'investissement

L'**investissement**, mesuré en comptabilité nationale par la FBCF, désigne un flux qui permet d'accroître ou de renouveler un stock de capital. En 2020, la FBCF est de 528,8 milliards d'euros (contre 573 milliards d'euros en 2019) et 56 % de cette FBCF vient des entreprises non financières (16 % des APU). En économie, on se concentre généralement sur l'investissement dit productif, que l'on mesure à l'aide du **taux d'investissement**, soit le rapport entre la FBCF des SNF et leur valeur ajoutée. Ce dernier est égal à 24,6 % en 2020. On distingue usuellement les investissements de productivité, qui ont pour but d'augmenter la productivité du travail et les investissements de capacité, qui ne transforment pas les méthodes de production mais visent à augmenter les capacités de production de l'entreprise.

Trois grands déterminants expliquent les variations de l'investissement : le **profit** – anticipé ou réalisé par les producteurs –, la **demande anticipée** de biens et de services et les facteurs financiers (notamment les conditions d'accès au crédit). Comme l'investissement est très volatil et – excepté en 2020 – explique en grande partie les fluctuations du PIB depuis 1945, les politiques de soutien à ce dernier sont une composante importante de l'intervention des administrations publiques, que ce soit dans une logique d'offre – on cherche à augmenter le profit des entreprises, pour leur donner plus de moyens pour investir, ce qui justifie notamment les politiques de réduction du coût du travail – ou dans une logique de demande (l'État augmente la demande publique, afin d'augmenter la demande anticipée par les entreprises et ainsi les inciter à investir, dans une logique plus keynésienne).



## 2. d. Le tableau entrées-sorties : la synthèse de l'équilibre emploi-ressources

Le **tableau entrées-sorties** (TES) est un outil statistique, construit par l'Insee, et qui synthétise les opérations sur les produits, en mettant en évidence d'où les biens et services proviennent et comment ils sont utilisés. Cette représentation a été créée par **Wassily Leontief** (1906-1999, « prix Nobel » en 1973), dans les années 1930, sous le nom de tableau inputs-outputs, avec pour but de décrire la situation économique aux États-Unis et d'en prévoir les évolutions de court terme.

Le document 1.3 représente un TES simplifié à 5 branches (il y a en 38 pour l'Insee), une branche regroupant les unités de production qui produisent un même produit ou un même groupe de produits. Le TES permet donc de mettre en évidence les relations existantes entre les branches, et regroupe en fait 5 sous-tableaux, selon un « compte en T ».

Le tableau A met en évidence la provenance des produits, donnée par la production (par les unités résidentes) et les importations. À ces ressources s'ajoutent les marges de commerce ce qui permet de comptabiliser l'activité commerciale (celui qui produit le bien n'est pas nécessairement celui qui le vend au consommateur), ainsi que les marges de transports (qui correspondent à l'activité de transport des marchandises, qui n'est pas non plus toujours assurée par le producteur), ainsi que les impôts et les subventions qui permettent de raisonner en prix du marché (la production étant par convention valorisée au prix de base, c'est-à-dire au prix hors taxe). Par exemple, sur le document 1.3, on voit que la production de la branche industrielle est de 1 003,2 milliards d'euros en 2019 en France. 575,7 milliards d'euros représente la valeur des biens industriels importés, et les intermédiaires chargés de la commercialisation des biens industriels ont reçu 379,4 milliards d'euros.

Le tableau B décrit l'utilisation par les branches (en colonne) des produits (en ligne) comme consommation intermédiaire. Par exemple, l'industrie achète des consommations intermédiaires à l'agriculture pour un montant de 42,1 milliards d'euros, et l'agriculture achète des consommations à l'industrie pour un montant de 29,5 milliards d'euros. Il s'agit du cœur du TES, il permet d'analyser le secteur productif comme un ensemble de branches se livrant des consommations intermédiaires.

Le tableau C présente les emplois finals d'un produit donné, par l'équilibre emplois/ressources, la dernière colonne du tableau A est égale à la somme des dernières colonnes des tableaux B et C (ce n'est pas toujours la somme exacte étant donné les arrondis). Par exemple, la consommation finale de biens industriels est égale à 590,1 milliards d'euros, et la valeur des biens industriels exportés se monte à 520,6 milliards d'euros. En comparant les tableaux A et C, on voit apparaître le déficit ou l'excédent commercial pour chacune des branches : en 2019, le déficit commercial pour les biens industriels est ainsi de - 55,1 milliards d'euros.

Le tableau D présente pour chaque branche (en colonne) la répartition de la **valeur ajoutée** entre la rémunération des salariés, l'**Excédent brut d'exploitation** (EBE), qui est ce qui reste de la valeur ajoutée une fois le coût du travail payé, le **revenu mixte** (qui correspond au revenu des entrepreneurs individuels, pour lesquels il est difficile de distinguer le capital du travail) et les autres impôts et subventions sur la production (qui ne dépendent pas de la quantité produite). Par exemple, la rémunération des salariés représente 162 milliards d'euros dans la branche industrielle, ce qui correspond à 54 % de la valeur ajoutée de cette branche.

Enfin, certains biens et services sont produits par une branche et distribués par une autre branche. Cela peut conduire à des doubles comptes, qui sont corrigés dans le tableau E par les transferts agricoles et les ventes résiduelles. Cela permet de « boucler » le TES (document 1.3), la dernière ligne du tableau E étant égale à la première ligne du tableau A.

Document 1.3 – Le TES simplifié (5 branches) – France

**A : Tableau des ressources en produits**

PRO-DUITS	IMP	MC	MT	IP	SP	TOTAL DES RES-SOURCES
79,7	14,7	24,7	1,9	2,3	- 1,3	121,9
1 003,2	575,7	379,4	31,4	157,4	- 9,5	2 137,6
312,8	0,0	0,0	0,0	28,9	0,0	341,7
2 321,2	176,2	- 404,1	- 33,3	101,1	- 12,7	2 129,6
598,1	0,9	0,0	0,0	2,1	0,0	601,2
0,0	44,7	0,0	0,0	0,0	0,0	44,7
4 315,0	793,4	0,0	0,0	291,9	- 23,5	5 376,8

**B : Tableau des emplois intermédiaires**

Branches Produits	1.	2.	3.	4.	5.	TOTAL DES EMPLOIS INTER-MÉDIAIRES
1. Agri-culture	18,3	42,1	0,3	2,8	0,2	63,7
2. Industrie	29,5	498,0	87,4	210,8	60,0	885,6
3. Cons-truction	0,4	3,7	52,4	13,1	7,9	77,6
4. Services marchands	5,5	128,2	47,0	828,6	76,2	1 085,5
5. Services non marchands	0,2	5,6	1,0	14,9	11,7	33,4
Correction	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	53,8	677,6	188,1	1 070,2	156,0	2 145,7

**C : Tableau des emplois finals**

CF	FBCF	VS <sup>1</sup>	EXP	TOTAL DES EMPLOIS FINALS
38,0	1,0	3,2	16,1	58,2
590,1	124,7	16,7	520,6	1 252,0
19,9	243,3	0,9	0,0	264,1
667,3	203,3	0,8	172,7	1 044,2
566,8	0,0	0,0	0,9	567,8
- 15,1	0,0	0,0	59,8	44,7
1867,1	572,3	20,8	770,1	3 231,1

<sup>1</sup> : Inclus les objets de valeur.

Notes :

Les chiffres sont en milliards d'euros.

MC : marges de commerce

MT : marges de transports

IP : impôts sur les produits

SP : subventions sur les produits

TA : transferts agricoles

VR : ventes résiduelles

La ligne « correction » correspond à la somme des corrections FAB/CAF et des corrections territoriales.

Source : Fait par les auteurs, d'après INSEE – Comptes Nationaux, Base 2014. Les données sont celles de 2019.

**D : Compte d'exploitation par branches**

	1.	2.	3.	4.	5.	TOTAL
VALEUR AJOUTÉE BRUTE	37,1	300,6	124,1	1 233,2	474,2	2 169,3
Rémunération des salariés	10,3	162,0	75,0	640,1	355,4	1 242,9
EBE et revenu mixte brut	33,6	126,5	46,5	540,8	110,8	858,2
Autres IP et SP	- 6,8	12,1	2,6	52,3	8,0	68,2
PRODUCTION DES BRANCHES	90,9	978,2	312,2	2 303,4	630,2	4 315,0
TA + VR	- 11,2	25,0	0,6	17,8	- 32,1	0,0
PRODUITS	79,7	1 003,2	312,8	2 321,2	598,1	4 315,0

**E : Compte de production par branches**

Le principal intérêt du TES est donc de mettre en avant l'interdépendance entre les différentes branches, grâce au tableau des entrées intermédiaires. À partir de ce dernier, il est possible de construire la matrice des coefficients techniques (appelée aussi matrice de Leontief), le coefficient technique du produit  $i$  pour la branche  $j$  étant le montant que la branche  $j$  doit dépenser en produit  $i$  pour produire 1 euro de biens ou de services.

**Document 1.4 – La matrice des coefficients techniques**

Branches Produits	1.	2.	3.	4.	5.
<b>1. Agriculture</b>	0,201	0,043	0,001	0,001	0,000
<b>2. Industrie</b>	0,324	0,509	0,280	0,092	0,095
<b>3. Construction</b>	0,004	0,004	0,168	0,006	0,013
<b>4. Services marchands</b>	0,061	0,131	0,150	0,360	0,121
<b>5. Services non marchands</b>	0,002	0,006	0,003	0,006	0,019

Note : Cette matrice a été construite à partir du TES présenté au document 1.4.

Source : INSEE – Comptes Nationaux, Base 2014. Les données sont celles de 2019.

Formellement, il s'agit donc du ratio entre le montant de consommations intermédiaires issues de la branche  $i$  acheté par la branche  $j$  et la production totale de la branche  $j$  ( $CT_{i,j} = CI_{i,j}/P_j$ ). Par exemple, si l'industrie achète pour 42,1 milliards d'euros de consommations intermédiaires à l'agriculture, le coefficient technique correspondant est de 0,043 : pour produire 1 euro de biens industriels, il faut acheter 4,3 cts de biens agricoles. De même, pour produire 1 euro de biens agricoles, il faut acheter plus de 32 cts de biens industriels (ce qui correspond à un montant de 29,5 milliards d'euros de consommations intermédiaires) : l'agriculture dépend donc plus de l'industrie pour sa production que l'industrie ne dépend de l'agriculture (même si en valeur absolue, le montant des consommations intermédiaires payé par l'industrie à l'agriculture est plus élevé que le montant payé par l'agriculture à l'industrie). Un coefficient technique proche de 0 signifie donc qu'une branche est indépendante des autres branches (ainsi, les services non marchands utilisent très peu de consommations intermédiaires, et servent très peu de consommations intermédiaires aux autres branches). Plus les coefficients techniques sont élevés, plus la branche a des liens productifs avec les autres branches (c'est notamment le cas de l'industrie).

Le TES permet également de mesurer la dépendance du secteur productif au reste du monde, puisque l'on sait d'où viennent les biens et services utilisés comme consommation intermédiaires. On peut donc calculer le contenu réel en importations des emplois finals, c'est-à-dire la somme du contenu direct (les biens et services importés utilisés comme emplois finals) et du contenu indirect (poids des biens et services importés dans les consommations intermédiaires utilisées par les unités résidentes pour produire un bien). En 2016 en France selon l'OCDE, le contenu réel des exportations en importations est de 22 %, ce qui signifie que 22 % des consommations intermédiaires utilisés pour produire des biens et services exportés sont importés par les producteurs en France (ainsi, pour **Lionel Fontagné**, limiter les importations par des droits de douane ne fonctionne pas, puisqu'il faut « importer pour exporter »).

Cependant pour Leontief, le TES et la matrice des coefficients techniques sont également des outils de prévision. En effet, il postule une relative constance des coefficients techniques à court terme (entre 1 et 5 ans) : cela permet d'anticiper l'impact d'une hausse ou d'une baisse de la production d'une branche sur l'ensemble de l'économie et donc sur le PIB. Par exemple, le gouvernement des États-Unis craint une surproduction d'acier en 1944-1945, suite à la fin du second conflit mondial (et donc la baisse de la production dans le secteur de l'armement). Or, Leontief recommande au contraire d'augmenter la production sidérurgique, en prévision de la hausse de la demande, notamment pour permettre la reconstruction des pays européens (prévision qui s'est avérée correcte).

### 3. La répartition des fruits de la production

#### 3. a. Les secteurs institutionnels

La dernière approche du PIB est celle par les revenus : le PIB est égal à la somme des revenus perçus une année par l'ensemble des **secteurs institutionnels résidents** (SIR). Si l'on résume ce que l'on a vu dans les parties précédentes, ceux-ci sont au nombre de 5 : a) les ménages (auquel on adjoint les EI), dont la fonction principale est la consommation (la production pour les EI), et qui reçoivent pour cela une rémunération liée à leur participation au processus productif et qui bénéficient de transferts opérés par les autres secteurs institutionnels ; b) les SNF, qui produisent des B&S marchands non financiers et dont les ressources sont les fruits de la vente ; c) les APU – centrales (État), locales (collectivités) et de sécurité sociale –, qui produisent des services non marchands et prennent en charge les opérations de redistribution (voir le document 1.1), et qui ont comme ressources les prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) ; d) les SF, qui financent l'activité économique (collectent, transforment et répartissent les moyens de financement) et gèrent les moyens de paiement, et dont les ressources proviennent de la rémunération des engagements contractés ; e) les ISBLSM, qui produisent des services non marchands destinés aux ménages, grâce à des cotisations volontaires. Il existe donc chaque année un flux de revenu entre ces différents SIR, qui est comptabilisé par le PIB.

#### Comment mesurer le poids économique des administrations publiques ?

En économie, on distingue trois grandes fonctions exercées par l'État (définies par **Richard Musgrave** en 1959) : l'allocation (l'État améliore l'efficacité du fonctionnement marchand), la répartition (l'État redistribue les richesses dans une logique d'équité et de justice sociale) et la stabilisation (l'État limite les fluctuations de l'activité économique), voir section I du chapitre 11. Cette intervention publique peut se mesurer à l'aide de plusieurs indicateurs : les dépenses publiques (1 347,8 milliards d'euros, soit 55,6 % du PIB en 2019), les recettes publiques (1 275,1 milliards d'euros, soit 52,6 % du PIB en 2019) ou le taux global de prélèvements obligatoires (égal à 44 % du PIB), qui ont tous augmenté depuis la fin des Trente Glorieuses (les dépenses et les recettes représentaient environ 40 % du PIB en 1970).

La valeur des dépenses et des recettes en 2019 met en évidence la présence d'un déficit public (puisque les dépenses sont supérieures aux recettes). C'est le cas depuis 1975 : il a varié de - 0,4 % du PIB en 1980 à - 3,1 % en 2019. Ce déficit public a conduit mécaniquement à une hausse de la dette publique (60 % du PIB en 2000 contre 98 % du PIB en 2019).

La crise sanitaire a conduit à une hausse très importante du déficit public (- 9,2 % du PIB) et de la dette publique (qui atteint 115,7 % du PIB en 2020), ce qui s'explique par le choix de l'État du « quoiqu'il en coûte » pour limiter les effets négatifs du confinement sur l'activité économique et le revenu des ménages.